

Modifications réglementaires concernant une demande pour permettre un bureau de comptable au rez-de-chaussée du 2118-2128, boulevard Sainte-Anne

Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement à la localisation des usages du groupe C1 Services administratifs dans la zone 18400Mb, R.C.A.1V.Q. 574 (2118-2128, boulevard Sainte-Anne, quartier de Maizerets, district électoral de Maizerets-Lairet)

Activité de participation publique

Consultation écrite

Date et heure (ou période)

Du 2 au 8 juin 2026, inclusivement

Lieu

Formulaire en ligne

Activité réalisée à la demande du : Conseil d'arrondissement de La Cité-Limoilou

Projet

Projet

Secteur concerné

Arrondissement de La Cité-Limoilou, quartier de Maizerets, district électoral de Maizerets-Lairet). La zone 18400Mb est située approximativement de part et d'autre du chemin de la Canardière, entre le boulevard Henri-Bourassa au sud-ouest, et l'avenue Mailloux au nord-est.

Description du projet et principales modifications

La Ville de Québec propose une modification à la réglementation d'urbanisme afin de permettre l'installation d'un bureau de comptable au rez-de-chaussée d'un immeuble mixte situé au 2118-2128, boulevard Sainte-Anne. Actuellement, les bureaux professionnels sont autorisés uniquement aux étages au-dessus du rez-de-chaussée.

Principales modifications réglementaires

- Pour permettre au projet d'aller de l'avant, il est proposé d'autoriser les services administratifs (groupe d'usages C1) à tous les étages, incluant au rez-de-chaussée.
- Cette approche permettrait de faciliter l'occupation des locaux commerciaux existants tout en évitant de convertir les logements existants.

Documentation disponible sur le site Internet de la Ville de Québec

<https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/activites/fiche.aspx?IdProjet=1047>

Participation

Membre du conseil municipal :

Marylou Boulianne, conseillère municipale du district électoral de Lairet-Maizerets

Personne-ressource de la Ville:

Simon Guillemette, conseiller en urbanisme, Section de l'urbanisme de proximité, Division de la gestion territoriale

Coordination de la consultation :

Anne Pelletier, conseillère en consultations publiques, Équipe participation publique, Division Interaction citoyenne et innovation

Participation sur la page web du projet

Aucun

Questions et commentaires du public

Aucun

Prochaines étapes

Transmettre ce rapport à la Division de la gestion territoriale, à la Direction de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou et au Conseil d'arrondissement de La Cité-Limoilou.

Réalisation du rapport

Date

9 juin 2026

Rédigé par

Anne Pelletier, conseillère en consultations publiques, Équipe participation publique,
Division Interaction citoyenne et innovation